

***Nous avons préparé ce document à titre d'information.***

Il faut compléter le formulaire électronique sur Internet au [www.conseildesarts.ca/killam](http://www.conseildesarts.ca/killam).  
Le programme Killam transférera le curriculum vitae du candidat de [www.cvcommun.net](http://www.cvcommun.net).  
Le site Internet Killam sera disponible en mars 2012  
pour les demandes de 2013 de les bourses de recherche Killam.  
Veuillez communiquer avec [killam@conseildesarts.ca](mailto:killam@conseildesarts.ca)  
pour obtenir votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.



**Canada Council  
for the Arts**

**Conseil des Arts  
du Canada**

**Demande de Bourse de recherche Killam du Conseil des Arts du Canada  
Concours de 2013**

**1. Pour la considération du sous-comité**

Vous aurez à choisir entre:	sciences naturelles/sciences de la santé/génie/ ou sciences sociales/sciences humaines
-----------------------------	---

**2. Titre du projet**

Le titre doit résumer le projet en termes simples, à la portée des profanes renseignés. Si le sujet de recherche s'y prête, précisez-en la période et le lieu.  
Le Conseil des Arts se réserve le droit de modifier les titres pour faciliter la recherche documentaire ou assurer la clarté et la concision de ses annonces publiques.

Discipline(s)	
---------------	--

**3. Date du début de la bourse : (jj/mm/aaaa)**

La durée de la bourse est calculée à partir de la date à laquelle la recherche commence effectivement. Vous pouvez confirmer la date précise du début de la recherche lorsque vous recevez l'avis d'attribution. En ce qui concerne le concours actuel (décisions en janvier 2013), il faut commencer la recherche le 1 <sup>e</sup> janvier 2014 au plus tard.	jj/mm/aaaa
---	------------

**Date prévue de la fin de la bourse : (jj/mm/aaaa)**

La bourse doit commencer le 1 <sup>er</sup> janvier de l'année suivant l'avis d'attribution, au plus tard. Les bourses de recherche visent une période de deux ans (pas moins, pas plus) et un rapport intérimaire est exigé après la première année.	jj/mm/aaaa
---	------------

**4. Lieux des travaux (pays):**

**Nota:** Un citoyen canadien peut utiliser sa bourse de recherche partout dans le monde. Les résidents permanents peuvent l'utiliser principalement au Canada.

Durée du séjour	
-----------------	--

***Nous avons préparé ce document à titre d'information.***

Il faut compléter le formulaire électronique sur Internet au [www.conseildesarts.ca/killam](http://www.conseildesarts.ca/killam).  
Le programme Killam transférera le curriculum vitae du candidat de [www.cvcommun.net](http://www.cvcommun.net).  
Le site Internet Killam sera disponible en mars 2012  
pour les demandes de 2013 de les bourses de recherche Killam.  
Veuillez communiquer avec [killam@conseildesarts.ca](mailto:killam@conseildesarts.ca)  
pour obtenir votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

**5. Veuillez indiquer votre charge d'enseignement pour les années 2010-2011 et 2011-2012, ainsi que votre charge prévue en 2012-2013.**

Année	Nom du cours	Niveau (1 <sup>e</sup> cycle / 2 <sup>e</sup> cycle)	Heures par semaine	Année complète ou semestre	Nombre d'étudiants
<b>2010-2011</b>					
<b>2011-2012</b>					
<b>2012-2013</b>					
<b>Commentaires</b>					

**6. Sommaire du projet**

Résumez votre projet, en indiquant brièvement vos objectifs, les moyens que vous prendrez pour l'atteindre et l'apport de cette recherche à l'avancement des connaissances dans votre champ de spécialisation. Ce résumé **complet** doit être **rédigé en termes non techniques**, à l'intention des membres non spécialistes du comité de sélection Killam. Vous devez aussi indiquer clairement comment les deux années dont vous disposerez sans tâches d'enseignement et d'administration sont essentielles à l'achèvement de votre projet, particulièrement en ce moment dans votre projet/carrière. **Une page au maximum.**

Préparez votre sommaire en Arial 12 points avec une marge de 3/4 pouce de chaque côté, au haut et au bas de la page. Ajoutez un en-tête contenant votre nom et un bas de page indiquant le numéro de la page. Le système du Programme Killam accepte de joindre les documents en format **.doc** (Word) ou **.pdf** (Adobe), ce dernier étant le format préféré.

***Nous avons préparé ce document à titre d'information.***

Il faut compléter le formulaire électronique sur Internet au [www.conseildesarts.ca/killam](http://www.conseildesarts.ca/killam).  
Le programme Killam transférera le curriculum vitae du candidat de [www.cvcommun.net](http://www.cvcommun.net).  
Le site Internet Killam sera disponible en mars 2012  
pour les demandes de 2013 de les bourses de recherche Killam.  
Veuillez communiquer avec [killam@conseildesarts.ca](mailto:killam@conseildesarts.ca)  
pour obtenir votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

## **7. Exposé du projet**

Veillez décrire votre projet en termes suffisamment détaillés pour permettre à des évaluateurs experts de l'extérieur de l'évaluer. Une bibliographie de une page peut être ajoutée à l'exposé, mais elle ne doit inclure que les oeuvres mentionnées expressément dans le projet. **Six pages au maximum.**

Préparez votre exposé en police Arial 12, avec des marges de ¾ po, en haut, en bas et de chaque côté de la page. Un en-tête incluant votre nom et une numérotation des pages en pied de page doivent aussi figurer sur les pages. Le système du Programme Killam accepte de joindre les documents en format **.doc** (Word) ou **.pdf** (Adobe), ce dernier étant le format préféré.

## **8. Curriculum vitae du candidat**

*Pas encore reçu du système CV commun.* Lorsque le Conseil des Arts effectue le transfert des données du CV commun, ce message sera remplacé par le CV du candidat.

## **9. Publications**

*Pas encore reçu du système CV commun.* Lorsque le Conseil des Arts effectue le transfert des données du CV commun, ce message sera remplacé par a liste de publications du candidat.

## **10. Répondants**

Veillez donner les noms de quatre (4) experts dans votre domaine qui sont capable d'évaluer votre projet. Les administrateurs du Programme Killam ne consulteront pas nécessairement tous les répondants mentionnés.

### **Les répondants proposés ne peuvent être :**

- affiliés à votre établissement ou à celui d'un membre de votre équipe de recherche (incluant les coauteurs et collaborateurs);
- du même établissement. Les quatre répondants proposés doivent exercer dans quatre établissements différents;
- des personnes avec qui vous ou un autre membre de votre équipe de recherche avez collaboré au cours des cinq dernières années;
- des personnes avec qui vous avez corédigé un document publié au cours des cinq dernières années;
- des personnes avec qui vous ou un membre de votre équipe de recherche entretenez une relation personnelle;
- d'anciens directeurs de thèse ou des personnes avec qui vous avez eu une relation de supervision ou de mentor semblable pendant votre doctorat ou vos études postdoctorales;
- des membres du comité de sélection Killam.

Si vous soumettez à nouveau une demande de bourse Killam, veuillez suggérer de nouveaux répondants. Les membres du comité de sélection Killam préfèrent ne pas voir de lettre de répondant antérieur. Cependant, si votre champ de recherche est plutôt circonscrit, veuillez communiquer avec Luiza Pereira, Agente de programme, Programme Killam, à l'adresse suivante : [luiza.pereira@conseildesarts.ca](mailto:luiza.pereira@conseildesarts.ca) et ce, afin d'obtenir son approbation avant de soumettre à nouveau un répondant.